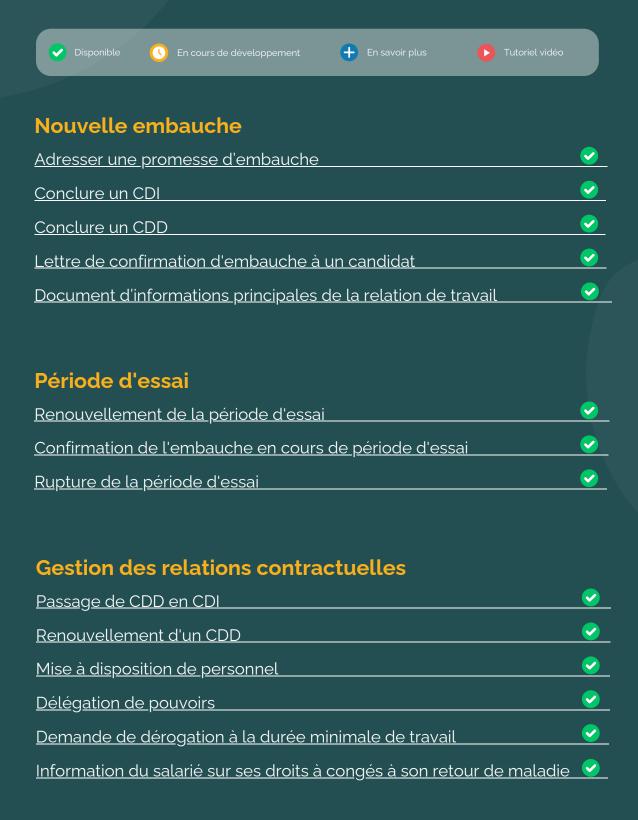
à grume

Les procédures disponibles

Agrume Expert

Liste des procédures disponibles dans le logiciel AGRUME Expert



Modification du contrat de travail

Avenant au contrat de travail (toute situation)	D
Accord pour la renonciation de jours de repos	⊘
Augmentation de la durée du travail d'un salarié à temps partiel	·
Augmentation de la rémunération	✓
Congé parental d'éducation à temps partiel	⊘
Mise en place du télétravail	<u> </u>
	<u> </u>
Passage à temps partiel	<u> </u>
Passage à temps plein	
<u>Passage en forfait jours</u>	<u> </u>
<u>Temps partiel thérapeutique</u>	<u> </u>
Transfert d'un contrat de travail	
Transfert d'un contrat de travail	⊘
Procédures disciplinaires	
Mise en demeure d'un salarié de justifier une absence	<u> </u>
Notification d'une sanction disciplinaire	<u>•</u>
Attestations	
Attestation (modèle général)	<u> </u>
Attestation d'usage d'un véhicule de fonction	<u> </u>
Attestation de départ à la retraite	<u> </u>
Attestation d'affiliation à une mutuelle d'entreprise obligatoire	⊘
Attestation d'emploi	€
Attestation de non bénéfice d'enfant malade	<u>•</u>
Divers	
Transaction	<u> </u>
Contrat de prêt avec un salarié	⊘

Rupture du contrat

Rupture conventionnelle	<u> </u>
Licenciement pour inaptitude physique	⊘
Licenciement pour absences prolongées ou répétées	②
Abandon de poste	<u> </u>
Licenciement pour faute grave	<u> </u>
Licenciement pour faute lourde	<u> </u>
Licenciement pour faute simple	<u> </u>
Licenciement pour fin de chantier	②
Licenciement pour insuffisance professionnelle	<u> </u>
Licenciement pour motif économique	<u> </u>
<u>Départ à la retraite</u>	<u> </u>
Mise à la retraite d'office	<u>U</u>
Démission	<u> </u>
Prise d'acte	②
Résiliation judiciaire	⊘
Rompre un CDD de manière anticipée (embauche en CDI)	⊘
Rupture anticipée d'un CDD d'un commun accord	②
Rupture anticipée d'un CDD pour faute grave	②
Rupture du CDD pour inaptitude	<u>U</u>
Situation irrégulière du salarié	()
Rupture du contrat pour force majeure	⊘

Collectif

Mise en place un régime de frais de santé par décision unilatérale de l'employeur	✓
Mise en place un régime de prévoyance par décision unilatérale de l'employeur	⊘
Mettre en place la prime de partage de la valeur	⊘



Nous contacter:

Agrume

Villa Créatis 2 rue des Mûriers 69009 Lyon

contact@agrume.fr

04 28 29 28 29